

REGLEMENT DU CHALLENGE D'AQUITAINE 2018

Le but de ce règlement est de mettre en avant les valeurs de base de l'endurance à savoir: **Terminer les courses et Durer dans le temps**

1. Le classement sur les épreuves ne compte pas: seules sont prises en considération la qualification ou l'élimination du couple cheval / cavalier.

2. Un même cavalier peut être inscrit avec plusieurs chevaux, il aura ainsi autant de classements qu'il aura monté de chevaux. (sous réserve de remplir les conditions fixées par les différents articles du présent règlement)

3. Un cheval peut être inscrit avec plusieurs cavaliers, mais il ne pourra courir que 3 épreuves **Amateur 1, Amateur 1 GP, Pro 1 ou Pro 1 GP** (90 KM) avec l'ensemble de ses cavaliers dans le cadre du challenge. S'il en court plus, seules les 3 premières Amateur 1, Amateur 1 GP, Pro 1 ou Pro 1 GP seront comptabilisées.

4. Le challenge est divisé en trois classements:

- Un challenge "**Confirmés**" basé sur les épreuves de 60 et 90 Km.
- Un challenge "**Encouragement**" basé sur les épreuves de 20, 30 et 40 Km
- Un challenge "**Avenir**" pour les jeunes cavaliers âgés de 10 à 16 ans (nés entre le 01/01/02 et le 31/12/2008) basé sur les épreuves de 20, 30, 40 et 60 Km.

5. Les participants peuvent être détenteurs de licences CLUB – AMATEUR ou PRO. Ils ne figureront que dans un classement, celui dans lequel ils ont obtenu les meilleurs résultats.

Attribution des points	Concurrents qualifiés	Concurrents non qualifiés (Abandon ou élimination)
Epreuve 20 km	+20 Points	-20 Points
Epreuve 30 km	+30 Points	-30 Points
Epreuve 40 km	+40 Points	-40 Points
Epreuve 60 km	+60 Points	-60 Points
Epreuve 90 km	+90 Points	-90 Points

6. Les challenges «encouragement» et «avenir» ne seront pas ouverts aux cavaliers classés en CEN** ou plus en 2017, 2018 ou en Amateur 1, Amateur Elite, Amateur Elite GP, Pro Elite et Pro Elite GP en 2016 et en 2017.

7. Un cheval classé 2 fois sur 90 Km (à vitesse libre ou imposée.) ou plus au cours de l'année en cours ou de l'année précédant le challenge ne pourra pas figurer au classement des challenges «encouragement» et «avenir».

8. Si un cavalier court plusieurs courses «Amateur 1», «Amateur 1 GP», «Pro 1» ou «Pro 1 GP» avec le même cheval, seules les 3 premières sont prises en considération.

9. Le vainqueur est celui qui totalise le plus grand nombre de points, puis en cas d'égalité, celui qui a le moins de points d'élimination, puis celui qui a progressé dans les distances (4 qualifications de 20 km = 80 points classent derrière 2 fois 20 km + 40 km), et enfin en cas encore d'égalité, celui qui aura réalisé la meilleure gestion de vitesse au cours des épreuves.

10. **Les réclamations** écrites seront étudiées par le jury et les organisateurs.

11. Les épreuves Jeunes Chevaux ne sont pas comptabilisées dans le challenge.

12 **Seuls les couples classés sur 3 courses dans la même catégorie pourront prétendre à une récompense en fin d'année. Sauf avis contraire de dernière minute publié sur le site du CEER Aquitaine (<http://www.ceer-aquitaine.fr>), les lots seront remis exclusivement le jour de la première course de la saison 2019 à ALLES/DORDOGNE. Merci de vous faire représenter si vous êtes personnellement absent.**

13 Toutes les épreuves (Club, Amateur, Pro à vitesse libre ou imposée) organisées par un organisateur adhérent au CEER AQUITAINE et identifiées comme telles seront prises en compte pour le classement du challenge à l'exception des épreuves jeunes chevaux..

Pour vous inscrire

Nom + Prénom du cavalier + n° licence 2018

Nom du cheval + N° sire
Date de naissance du cavalier
Coût: 5 Euros

Modes de règlement :chèque à l'ordre de CEER Aquitaine à envoyer à Frédéric TABONE Labadie 24560 COLOMBIER ou espèces. Les inscriptions pourront également être prises auprès de Guy BROUSSEAU sur les courses. Elles ne seront prises en compte que lors du versement du règlement.

Date limite d'inscription: le 31 juillet 2018.

Contact:

Frédéric TABONE
LABADIE
24560 COLOMBIER

challengeaquitaine@ceer-aquitaine.fr